

Mission Développement Rural

Documents de référence :

Schéma d'Aménagement et Développement Economique CAPA

Schéma de Développement Rural - validé en CC le 30/11/2017

Prise de compétence complémentaire - validée en CC le 11/12/2019

Projet Alimentaire Territorial CAPA - validé en CC le 23/07/2020

Elu référent : Xavier Lacombe, maire de Peri,

1er VP, délégation développement économique et culturel en milieu rural

<u>Agents en charge du développement :</u> Angélique Colonna d'Istria et Cécile Bianchi

Encourager l'installation en agriculture maraîchère par le biais d'un espace test agricole

2017

2018

2019

2021

2022-2023

•Recensement des terrains agricoles permettant le déploiement d'un ETA en pays ajaccien avec la

cellule Foncier

- •Formation des élus communautaires et des agents administratifs à la gestion du dispositif
- Prise de compétence complémentaire suivante : « Création sur le territoire
- territoire
 communautaire
 d'espace test
 agricole en
 archipel
 comprenant la
 réalisation de
- programmes expérimentaux en vue du développement de
- nouvelles niches de production végétales et
- d'atelier collectif de transformation ;
- accompagnement technique et matériel des bénéficiaires des dispositifs précités ».

•Année de préparation :

2020

- Mise en œuvre de la compétence et transfert des terrains agricoles correspondant
- Budgétisation
- Structuration du partenariat (12)
- Lancement de l'AMI
- Sélection des testeurs

- Accompagnem ent et suivi du dispositif
- •Recherche de nouveaux partenaires +2
- •Recherche de terrains agricoles permettant de formaliser des sorties positives

- Années de test et d'accompagneme
- nt restantes aux 4 testeurs sélectionnés

des produits de qualité Justice sociale via l'insertion des publics en difficultés

Développement de la filière maraîchère et

Impact
environnemental
(exploitation des
terres...)

En cours:

Un deuxième ETA

est en cours de

structuration sur la

commune de Tavacu.

expérimental basé sur le

recyclage des ressources

<u>PARTENARIAT</u>: Université de Corse, OEHC,



l'accompagnement annuel des 4 testeurs : 20 800 €

Coût de

Investissements réalisés en 2021: 50 000 € Opération financée par la DRAAF de Corse

Pépinière d'entreprise agricole dans le domaine de la production

maraichère biologique



Un espace test, pourquoi faire?

Le test d'activité agricole consiste à développer une activité de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée (1 à 3 ans), et dans un cadre qui réduit la prise de risque.

Le test d'activité met à disposition :

- · Un cadre légal d'exercice d'une activité
- Ues moyens de production
- Un dispositif d'accompagnement adapté au porteur de projet
- Un réseau de partenaires locaux



PRÉSENTATION DES TESTEURS 2022



NADINE MICHELI



SWANN FRANCESCHI



JEAN-PHILIPPE CHIOCCA



LAURA PERETTI



PRÉSENTATION DES ACCOMPAGNANTS **SELECTIONNES** PAR LES TESTEURS EN 2022

Accompagnement «projet/comptabilité/gestion»



Accompagnement «technique de maraichage»





Accompagnement « insertion dans le milieu socio-professionnel – confrontation au mode de vie et tutorat »



Accompagnement «accès au foncier»





Accompagnement santé et autres «freins périphériques»



Démultiplication des espèces de fruitiers endémiques en vue du développement d'une nouvelle niche de production arboricole résistante aux contaminations

2018 2019 2020 2021 2022

- •Rencontre des élus de la CC de l'Oriente en vu de la construction d'un partenariat
- •Visite de l'INRA avec les élus du SDR
- Signature de la convention de partenariat et démarrage de l'action de recensement et la reproduction des fruitiers anciens par l'association tempi fà et la Pépinière de Castellucciu
- •Suite de l'action de recensement et la reproduction des fruitiers anciens par l'association tempi fà et la Pépinière de Castellucciu
- •Rédaction et mise en page du livre sur les fruitiers

Suite de l'action de recensement et la reproduction des fruitiers anciens par l'association tempi fà et la Pépinière de Castellucciu

Rédaction et mise en page du livre sur les fruitiers

Plantations des fruitiers sur l'Espace Test Agricole Publication du livre sur les fruitiers

Coût de l'accompagnement global /3 ans : 20 000 €

Investissement acquisition fruitiers: 2 000 €





Truitiers Anciens

Editions Alain Piazzola

- ✓ Développement de la filière maraîchère et des produits de qualité
- ✓ Justice sociale via l'insertion des publics en difficultés
- Impact
 environnemental
 (exploitation des
 terres...)
 Favoriser un
 développement
 économique équilibré



Ouverture d'un Magasin de producteurs et d'artisans en Pays Ajaccien sur la ZAE de Mezzana

2017 2018

2019

2020

2021-2022

•Etude de faisabilité réalisée par le cabinet Marc Simeoni Consulting

•Dynamique de mobilisation des acteurs agricoles en vue de créer un collectif porteur (formations de groupe, réunions successives...)

•Visite d'un magasin de producteurs à Coustellet avec une délégation d'élus et d'administratifs

 Rédaction et lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) permettant de recenser les groupes de producteurs susceptibles d'être intéressés par le magasin.

•En parallèle, l'équipe technique a également étudié la possibilité d'installer un distributeur automatique réfrigéré sur la zone de mezzana en attendant la fin des travaux d'aménagement.

•Rédaction et lancement d'un marché permettant l'acquisition et l'installation d'un Drive fermier sur Mezzana

Juillet 2022: notification du marché

Favoriser un

développement

le territoire ;

Impact

terres...)

Installation

prévue sur Mezzana en

décembre 2022

✓ Animer efficacement

Juste rémunération des acteurs de la filière agricole

environnemental

(exploitation des

économique équilibré

Estimation de la construction du magasin par la SPL Ametarra: 800 000 €

Coût de l'acquisition et installation du Drive Fermier : 105 864 €

Opération financée à 60% par la DRAAF de Corse



Actualisation de l'AMI
« Fournisseurs chargés de l'alimentation des casiers
réfrigérés sur la zone de Mezzana »

Expérimentation territoriale



Création d'une légumerie en capacité d'alimenter les cantines du territoire

2019 2020

Financement intégral de l'étude de faisabilité par la Fabrique à initiatives

 Etude de faisabilité réalisée par le cabinet COMFIE auprès des élus, des maraichers, et des services de cantine du territoire LEADER (capa + cccp)

• Rédaction et lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) permettant de recenser les acteurs susceptibles d'être intéressés par la gestion de ce dispositif

2021

Etude de la mise en place tripartite Ville / CAPA / Producteurs pour alimenter la Légumerie tout respectant le

Partenariat: CAPI pour l'initiative

Estimation de la construction de la légumerie par la SPL Ametarra: 350 000 €

Coût de l'équipement: 115 000 €

Nombre d'hectares de maraichage nécessaires au bon fonctionnement de l'outil: 8 hectares

Acquisition financée par la DRAAF

2022

Rédaction et préparation du lancement du marché d'acquisition du matériel nécessaire au fonctionnement de la légumerie via un groupement de commande avec la SPL Ametarra

Développement de la

filière maraîchère et

l'insertion des publics

des produits de

✓ Justice sociale via

en difficultés

environnemental

(exploitation des

qualité

Impact

terres...)

Favoriser un

développement

conomique équilibré

d'une plateforme collaborative code des marchés publics

Stratégie Agricole Foncière : une nécessité pour l'avenir

2019 2020 2021 2022

•Conférence
téléphonique avec la
commune de Moëlan
sur mer sur une
expérimentation
menée en Bretagne
pour développer
l'agriculture
biologique et
l'implantation de
maraîchers.

En recourant à une procédure du Code Rural, le maire de Moëlan a, en effet, permis de mettre en culture des parcelles agricoles privées laissées à l'abandon. Cette mise en valeur des terres incultes est une initiative publique enclenchée dans l'intérêt général qui peut aller jusqu'à l'obligation

 Etude de cas faite par la cellule foncière et le service juridique: portage ne pouvant être impulsé que par la CDC •Rédaction d'une note à l'attention du DGS de la CAPA portant sur l'atteinte de la résilience territoriale au travers de développement d'une stratégie foncière agricole adaptée.



- •Partenariat renforcé avec la SAFER :
- Positionnement sur l'acquisition de terrains agricoles
- Lancement d'une étude sur les Biens Sans Maîtres
- •Réflexion sur une convention partenariale plus large permettant à la SAFER d'acquérir le foncier nécessaire en lieu et place de la CAPA en tant qu'opérateur de stockage

Autres :

- Réflexion sur la mise en place de fonds de concours relatif à l'acquisition de foncier et l'aménagement hydrique avec les communes membres
- •Réflexion sur l'aménagement agricole du terrain dit Allégrini

- ✓ Développement de la filière maraîchère et des produits de qualité
- Justice sociale via l'insertion des publics en difficultés
- Impact
 environnemental
 (exploitation des
 terres...)
 Favoriser un
 développement
 économique équilibré

